

# Avis d'appel public à la concurrence

**Maître d'ouvrage : COMMUNE DE VEULES LES ROSES**

Opération : Accord-cadre de maîtrise d'œuvre – Restructuration du groupe scolaire

(Articles R2123-1 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

**Cet avis fait office de règlement de la consultation**

## **1/ Collectivité**

COMMUNE DE VEULES LES ROSES

## **2/ Coordonnées**

### ► Adresse postale

7 Avenue du Docteur Michel

76980 VEULES LES ROSES

[www.veules-les-roses.fr](http://www.veules-les-roses.fr)

► N° de téléphone : 02 35 97 64 11 ► N° de télécopie : 02 35 57 13 69

► Adresse électronique : [mairie@veules-les-roses.fr](mailto:mairie@veules-les-roses.fr)

► Profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com/>

## **3/ Mise en ligne** immédiate

## **4/ Type de marché**<sup>1</sup> SERVICE

## **5/ Objet de l'achat pour lequel l'annonce est passée**

Accord-cadre de maîtrise d'œuvre – Restructuration du groupe scolaire

Procédure adaptée. Accord-cadre mono-attributaire.

### **5.1 Dossier de consultation des entreprises et visite du site**

Visite du site à solliciter auprès de la commune.

Le dossier de consultation des entreprises téléchargeable sur le profil d'acheteur est constitué :

- Du projet de contrat (Acte d'engagement de l'accord-cadre, CCAP de l'accord-cadre, annexes) ;
- Des éléments de cadrage (Note de cadrage du CAUE 76, note complémentaire)

### **5.2 Documents à remettre par les candidats**

Les candidats sont invités à remettre un dossier de candidature et un dossier d'offre **sous format électronique et via le profil d'acheteur** :

Le dossier de candidature contient l'ensemble des éléments mentionnés dans l'annexe ci-joint, à remplir et joindre à ce dossier.

*Le pouvoir adjudicateur effectuera une analyse des candidatures présentées selon les critères suivants : compétences, références et moyens.*

Le dossier d'offre contient :

- Le dossier de consultation des entreprises le projet de contrat et les éléments de cadrage datés et signés.
- Un mémoire justificatif comprenant des éléments de :
  - o Motivation : présentation des atouts et contraintes du site suite à sa visite, accompagnée de prises de vues et de remarques au sujet des éléments de cadrage ;
  - o Méthodologie : compréhension de l'accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'œuvre (avec établissement d'un planning indicatif), description du savoir-faire du candidat et/ou de son groupement en

matière de consultation des entreprises (élaboration des pièces administratives, pratiques "marchés publics" etc.) ;

- Qualification : présentation du candidat et de son équipe (y compris cotraitants le cas échéant), organisation de l'équipe à l'opération avec interlocuteur privilégié. **Il est exigé un architecte en mandataire, des bureaux d'études techniques (fluides, thermique...), un économiste de la construction et un paysagiste concepteur à minima.**
- Références en rapport avec les éléments de cadrage et le projet de contrat.

### 5.3 Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre sera fonction de la complexité technique de l'opération (études suivies d'exécutions de tranches de travaux), et des capacités financières du pouvoir adjudicateur. L'ensemble des marchés subséquents prévus sont susceptibles d'être exécutés au-delà de 4 ans après signature de l'accord-cadre. Les modalités d'achèvement de l'accord-cadre sont mentionnées dans le CCAP de l'accord-cadre.

### 5.4 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leurs pondérations :

-70% Mémoire justificatif

-10% Prix du « Diagnostic-Esquisse »

-10% Taux d'honoraires du maître d'œuvre sur la phase « études » ;

-10% Taux d'honoraires moyen du maître d'œuvre sur la phase « travaux ».

### 5.5 Auditions

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de précéder avec un/les candidat(s) le(s) mieux classé(s) à l'issue de l'analyse des offres, au nombre de 4 candidats maximum.

A l'issue de ces auditions la maîtrise d'ouvrage réévaluera les offres sur la base des éléments nouveaux apportés.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit d'attribuer le marché sans auditions

### 5.6 Négociation

La collectivité pourra procéder à une ou plusieurs phase(s) de négociation écrite ou orale avec un/les candidat(s) le(s) mieux classé(s) à l'issue de l'analyse des candidatures et des offres, au nombre de 4 candidats maximum.

La collectivité se réserve également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

### 5.7 Divers

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro. Le candidat doit formellement indiquer les informations protégées par le secret commercial et d'affaires.

Les demandes complémentaires ou observations concernant le dossier de consultation peuvent être adressées au plus tard 9 jours calendaires avant la date de remise des dossiers administratifs et uniquement via le profil d'acheteur. La collectivité pourra apporter des modifications au dossier de consultation.

## 6/ Date et heure limites de dépôt des offres

**Mardi 30 août 2022 à 12h00**

## 7/ Contact pour tous renseignements complémentaires

Nom : CAPRON

Prénom : Sandrine

Fonction : Secrétaire Générale

Tel : 02 35 97 64 11

Ouverture de la mairie au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 10h à 12h / mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h

## 8/ Date d'envoi du présent avis

Lundi 11 juillet 2022

---

<sup>1</sup> Article L1111-4 du Code de la Commande Publique : Les marchés publics de **services** ont pour objet la réalisation de prestations de services.